

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des Amis des Orgues de Mamers Vendredi 5 Février 2021 - en visioconférence

Présents :

Loïc Desauty, Patrick Bernetière, Jean Launay, Christine Charrier, Philippe Chicoine, et Brigitte Hérisson, membres du Conseil d'Administration,

Odile Hérisson, Odile Deslais, Michel Lucas et Bernard Léauté, adhérents de l'association.

Et Richard Itté, correspondant du journal Ouest-France.

Excusés :

Jean-Michel Etienne, Vincent Gomas et Janick Desauty, membres Conseil d'Administration, Geoffroy d'Aillières, adhérents de l'association,

Dominique Le Méner, Président du Conseil Départemental de La Sarthe et Frédéric Beauchef, Maire de Mamers et Président de la CDC Maine Saosnois.

Jean-Michel Etienne a donné pouvoir à Brigitte Hérisson et Janick Desauty a donné pouvoir à Loïc Desauty.

Après quelques difficultés de connexion, l'assemblée générale a pu se tenir dans de bonnes conditions.

Le Président, Loïc Desauty, présente **son rapport moral** :

- Il remercie l'ensemble des bénévoles et plus particulièrement les membres du bureau pour leur implication dans les activités de l'association, la mairie pour l'entretien de l'instrument et le Père Le Meur.
- il rappelle la problématique de la COVID 19, qui a perturbé les animations programmées.
- Il précise que l'association a pour but de faire connaître les orgues de l'église Notre-Dame auprès du plus grand nombre et de valoriser ce patrimoine local.
- il dispense des cours gratuitement et ce pour ceux qui le souhaitent.
- il rappelle que c'est Pierre-Yves Le Blé, facteur d'orgue à Beaufay, qui a la mission d'accorder l'instrument.

La Président établi ensuite le **rapport d'activités** :

- Récital en live Facebook donné par Loïc Desauty, le 10 mai 2020 à l'occasion de la journée nationale de l'orgue.
- Récital donné par Emmanuel Hocdé, le 20 septembre 2020.
- Concert orgue et clarinette donné par Thibault Bitschené et Thierry Besnard, le 25 octobre 2020.
- Lancement de la souscription publique le 15 décembre 2020.

Malheureusement, en raison de la pandémie, les masters classes d'orgue ont été annulées.

- Un tableau de présentation de l'instrument avec un éclairage a été installé à l'entrée de l'église par les services techniques de la ville grâce à Patrick Bernetière.

- Une équipe de France 3 a réalisé un reportage sur les orgues et le lancement de la souscription et des articles sont parus dans Ouest France, Le Perche et Le Maine Libre. Des interviews ont été faites sur France Bleu Maine et Radio Alpes Mancelles.
- Des cours sont désormais dispensés auprès de 2 élèves.

Loïc Desauty a ensuite présenté les **projets pour l'année 2021** :

- Projet de master classes avec Jacques Pichard,
- Récital d'orgue par Marie Vallin,
- Récital d'orgue par Loïc Desauty à l'occasion de la journée nationale de l'orgue,
- Poursuite de la souscription et lancement d'une action de parrainage de tuyaux,
- Demande de nouveaux devis pour instruire le dossier de demande de subvention conduit par la Mairie de Mamers,
- Possibilité de faire des dons en ligne via un service du Crédit Agricole, banque de l'association.

Ensuite le **bilan financier** a été présenté par le trésorier, Patrick Bernetière :

En 2020, on compte 43 adhérents pour un total de 1530€ soit une cotisation moyenne de 35€ contre 60€ l'an passé.

Il est proposé de ne pas augmenter les adhésions qui sont :
 membre = 20 € ; soutien > 30 € ; bienfaiteur > 100 €

Les comptes de l'association sont désormais présentés sur l'année civile, c'est à dire du 1er janvier au 31 décembre. Ci-dessous le compte de résultats :

Comptes de résultats AOM 2020

Charges		€	Produits		€
Assurance R.C.		113,2	Adhésions		1600
			intérêts livret A		12,5
Frais administratifs		10,5	Souscriptions		1811
frais postaux		23,28	Parrainage		50
			dons		90
Déplacement			Evènements		97,5
			Subventions		0
Maintenance					
Achats divers		232,75			
charges totales		379,73			
Résultat 2020		3281,27			
		3661			3661
Résultats antérieurs		4445,65			
Résultat total fin 2020		7726,92			

Répartition des produits	2019	2020	2021 prévision
Adhésions	57%	44%	12%
Dons	26%	53%	85%
Evènements	17%	3%	3%
résultat annuel	4446	3281	12620

Le trésorier présente le budget prévisionnel, et il est ambitieux !

Budget prévisionnel AOM pour l'exercice 2021 Compte tenu de nos engagements de restauration ...

 Les Amis des Orgues de Mamers		Projet de budget Prévisionnel AOM 2021	
Charges	€	Produits	€
Fournitures administratives	50	Adhésions	1600
frais postaux	50	Intérêts / livret A	35
Déplacements		Souscription	5000
Frais de représentation	100	Parrainages	6000
Assurance SMACL	115	Dons	100
Divers & tx.	200	Evénements	400
		Subventions	0
charges totales	515		
Résultat 2021 en projet	12620		
	13135		13135

Le tableau suivant présente la répartition des coûts pour la restauration des orgues :

RELEVAGE DES ORGUES Montant de l'engagement 45k€ ; avec, l'abondement de la Mairie...&...aide du département...

Bilan financier de la proposition	Montants €	Contributions		
		dépt.	Mairie	AOM
Montant TTC de la restauration; devis actualisé en oct 2020	45 000			
Contribution du département (20% montant HT)	7 200	16%		
Reste à financer:	37 800			
objectifs				
Contribution AOM...	5 000			11%
Campagnes AOM, de Souscription et de Parrainage...	13 900			31%
Abondement de la Mairie...	18 900		42%	
Répartitions des contributions...		16%	42%	42%

- Course aux dons est ouverte(25 donateurs 2500€)

Le trésorier insiste sur le fait que **chacun d'entre nous doit se mobiliser** pour trouver des donateurs, et donne des exemples de partenariat qu'il a lui même recherchés :

- auprès du **Crédit Agricole** = inscription au concours des « Initiatives locales »
- courriers adressés aux directeurs du **Super U** et de **l'imprimerie Auffret-Plessix**
- courriers adressés auprès de **Négotransport** et **Cavo Belmar**
- Discussion avec l'entreprise **Bouton** etc...

La journée nationale de l'orgue, le **dimanche 9 mai**, verra la fin de la souscription pour le lancement du parrainage de tuyaux...

Le trésorier rappelle la possibilité pour les donateurs de le faire en ligne, via notre site internet : <https://aom.s2.yapla.com/fr/campaign---2533/detail/sauvons-les-grandes-orgues-de-mamers/2533/>

Le bilan moral, le rapport d'activité, les projets, le bilan financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Le Président passe ensuite aux **élections** :

Tous les membres du conseil d'administration présents ou représentés souhaitent reconduire leur mandat. Aucun nouveau candidat ne se présente.

Tous les membres du conseil d'administration sont élus à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Les membres du bureau sont candidats à leur succession et aucun autre membre du CA ne souhaite pouvoir ces postes. Les membres du bureau, à savoir Loïc Desauty, Président, Patrick Bernetière, Trésorier, et Brigitte Hérisson, Secrétaire, sont élus à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Clôture de séance.

Le Président,

Loïc DESAUTY.

La Secrétaire,

Brigitte HERISSON.